

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Séance du 7 mars 2023

*L'an deux mil vingt-trois et le sept mars à 17 heures 30 minutes, la commission administrative du Centre Communal d'Action Sociale de VIOLAY s'est réunie dans le lieu ordinaire de ses séances à la Mairie, sous la présidence de Mme CHAVEROT Véronique, Maire, Présidente du Conseil d'Administration et après convocations régulièrement faites à domicile.*

*Etaient présents :*

<i>M. SERRAILLE Michel</i>	<i>Mme ESCOFET Danièle</i>
<i>Mr POMMIER Philippe</i>	<i>Mme COLLON Colette</i>
<i>M. PALAIS Jean-Claude</i>	<i>Mme VIAL Simone</i>

*Absents excusés :*

<i>M. POIRON Jean-Pierre</i>
<i>M. JACQUEMOT Jean-Paul</i>

*Secrétaire de séance : Mme ESCOFET Danièle*

**OBJET : EHPAD– Réf : 2023.01.04**  
**EMBAUCHE D'UN AGENT SOCIAL EN CONTRAT A DURÉE DÉTERMINÉE A TEMPS COMPLET**

Madame la Présidente explique à l'assemblée qu'un poste d'agent social à temps complet est vacant depuis sa création en date du 28 mars 2017 (délibération 2017.02.01) et qu'il conviendrait de le pourvoir.

Vu la déclaration de vacance du poste enregistrée sous le n° V042230300969407 ;

Suite à l'annonce publiée dans la bourse de l'emploi, le directeur de l'E.H.P.A.D n'a reçu aucune candidature satisfaisante.

Madame la Présidente propose en conséquence de pourvoir cet emploi par le biais d'un contrat à durée déterminée d'une durée d'un an, à compter du 01 avril 2023.

L'agent recruté sera rémunéré au 9ème échelon du grade d'agent social soit à l'indice brut 401.

Elle invite l'assemblée à se prononcer sur cette question.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,

- DECIDE d'embaucher un agent social sur un contrat à durée déterminée d'un an, à compter du 01 avril 2023 aux conditions susnommées ;
- DIT que les crédits correspondants seront inscrits chaque année au chapitre 012 du budget.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.  
ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS.

VIOLAY, le 7 mars 2023

La secrétaire de séance  
**Danièle ESCOFET**



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-264210220-20230307-20230104-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/03/2023

Affichage : 28/03/2023

